



BULLETIN N°3 AOÛT 2010

Victoire ou défaite ?

Les urnes ont-elles bien livré la réalité du club ? Chacun aura interprété à sa guise le résultat des dernières élections, (*lire l'article de J.Ph Sallon*)... Encore faut-il vérifier qu'elles se soient déroulées régulièrement ! (*cf. dernier §...*). En tout cas, nous avons dès à présent huit représentants au comité alors qu'il ne nous en restait plus que trois hier... Et ils ne s'en laisseront pas conter ! (... pas compter ?).

Si nous ne sommes pas encore assez nombreux dans cette instance pour imposer tout de suite le désir d'évolution du club que vous avez exprimé, nous sommes suffisamment présents sur tous les terrains, suffisamment forts et unis pour rappeler sans cesse ce qui va dans le bon sens (*cf. notre programme du bulletin N°2 et dernière page de celui ci*). Nous sommes clairement mandatés pour dénoncer toutes les dérives du genre de celles qui ont déjà conduit le club et la race dans l'impasse où nous étions engagés. Nous sommes décidés à refuser toute nouvelle irrégularité.

Pour relayer ces huit élus, l'association 3AGK continue de se développer et d'agir au sein du club. A la fois observatoire scrupuleux des valeurs cynophiles et associatives et force de proposition ou de contestation, notre amicale représente la meilleure façon de peser sur les orientations du CFGAPDK. Les adhérents de 3AGK sont surtout des membres du Club qui militent pour un authentique griffon et un fonctionnement qui refuse le métissage sournois et donne la place qu'ils méritent aux amateurs chasseurs.

Avec le site créé par le Cercle, un bulletin périodique, de nombreux échanges par courriers et courriels, des projets de rencontres et de manifestations spécifiques (*les adhérents reçoivent actuellement une invitation*), l'association 3AGK a la volonté d'impliquer les griffonniers, la volonté de prouver que l'information et la communication

peuvent être accessibles à tous, la volonté de partager et mutualiser réflexion et propositions pour promouvoir le vrai Korthals et toutes ses utilisations.

Nos élus au comité vont donc continuer à agir en équipe solidaire avec les représentants de 3AGK pour que notre Club change de cap au plus vite ! Notre souhait, bien sûr, est que « les partisans de l'authentique » soient largement plébiscités lors des prochaines échéances. D'ailleurs, la vérification en cours des différentes phases de ce scrutin « à une voix près » raccourcira peut-être l'attente !

L'actuelle majorité doit en effet lever tout doute sur des conditions de vote et de dépouillement qui interrogent ! (*lire p3 le texte de Jimmy Leclercq*). Epris de vérité et d'honnêteté, les griffonniers attendent maintenant les explications du président. Quoi qu'il arrive, restons mobilisés : notre vision du Korthals est la bonne et que le moment de la mettre en œuvre approche. On peut croire Victor Hugo, cet homme juste et déterminé, quand il affirme : « **Il existe une chose plus puissante que toutes les armées du monde, c'est une idée dont l'heure est venue** ».

Alain Chauffier



Vous connaissez tous plus ou moins le résultat des élections du 12 juin dernier.

Ci-après vous allez en trouver le détail. Regardez bien les chiffres, ils parlent d'eux-mêmes.

Elus pour 6 ans

BURATTO	Liste André GALLET-LACHAISE	395
ETENI	3AGK	390
BAUMANN	3AGK	389
LASVERGNAS	3AGK	376
ROUSSEAU	3AGK	375
SALLON	3AGK	359
LEICKMAN	Liste André GALLET-LACHAISE	357
JOUET	Liste André GALLET-LACHAISE	354

Elu pour 3 ans, à égalité de voix avec madame PINCEMIN au bénéfice de l'âge

GALLET-LACHAISE	Liste André GALLET-LACHAISE	338
-----------------	-----------------------------	------------

Ne sont pas élus :

Mme PINCEMIN	3AGK	338 = A. GALLET
Mme DANCLA	Liste André GALLET-LACHAISE	332
RESSEGUIER	3AGK	327
JAMMES	3AGK	326
BENARD	Liste André GALLET-LACHAISE	323
NICOLOSI	3AGK	318
TONIN	Liste André GALLET-LACHAISE	294
LEGLAND	Liste André GALLET-LACHAISE	292
LOISEL	Liste André GALLET-LACHAISE	263
NAPOLI	Indépendant	92

TOTAL des voix	=	6 238
3AGK	=	3 198 soit 51,27 %
Liste AGL	=	2 946 soit 47,26 %
NAPOLI	=	92 soit 1,47 %



Il n'y a pas ballottage ! Mais au Comité il n'y a que 8 membres de 3AGK

Le nouveau Comité :

10 Conservateurs : BURATTO, CHARDON, DEBRET, GALLET-LACHAISE, JOUET, LEICKMAN, MASSELIN, MEISSONNIER, MILOT, Mme ROCHEBOEUF
8 3AGK : BAUMANN, BERGES, ETENI, LAFONT, LASVERGNAS, LECLERCQ, ROUSSEAU, SALLON

Composition du bureau, tous élus par 10 voix contre 8 :

Président : GALLET-LACHAISE	1 ^{er} Vice Président : DEBRET
2 ^{ème} Vice Président : LEICKMAN	3 ^{ème} Vice Président : Mme ROCHEBEUF
Secrétaire général : MEISSONNIER	Secrétaire adjoint : CHARDON
Trésorier : BURATTO	Trésorier adjoint : MASSELIN

3AGK n'existe que depuis un peu plus d'un an.

La communication n'a commencé, avec le bulletin n°1, que deux mois avant les élections.

*Certes, certains sont déçus : « **A une voix près** ! ».*

*Mais « **Le coup passa si près que le chapeau tomba...** » (V. Hugo).*

Ce dont je suis sûr, c'est que le 12 juin 3AGK a réussi son TAN (Test d'Aptitude Nationale !)

MERCI A TOUS CEUX QUI ONT SOUTENU NOS 9 CANDIDATS !

Jean Philippe Sallon



« Et pour quelques bulletins de plus... »

Lors du dépouillement à huis-clos, les 12 scrutateurs (Mesdames Ginette Berges, Harriett Leclercq, Christine Debret, Monique Brun, Christine Chardon, Nadège Milot, Messieurs Pierre Berges, Philippe Roynard, Paul Jourdain, Jimmy Leclercq, Frédéric Duval, Gabriel Fournier) et les 3 membres de la commission des élections (Gilles Milot, Pierre Chardon, Michel Lafont), ont constaté que dans le carton sous scellés, remis à Monsieur Gilles Milot, président de la commission des élections, par l'huissier chargé de réceptionner les votes par correspondance, il y avait 701 enveloppes alors que le procès verbal du même huissier indiquait 680 votants soit 21 enveloppes de plus que de votants enregistrés!

Les vérifications du listing ont été faites sous le contrôle des 12 scrutateurs par Messieurs Milot et Chardon. Le recouplement des enveloppes avec le listing a donc été tenté, les enveloppes ont été classées par ordre alphabétique pour rendre la vérification plus facile, et des équipes de 3 scrutateurs ont été constituées, avec pour tâche de pointer tous les noms commençant par une lettre alphabétique. Là il s'est avéré que des électeurs étaient émarginés inscrits comme votants alors qu'il n'y avait pas d'enveloppe à leur nom et qu'inversement des électeurs n'étaient pas inscrits comme votants alors qu'il y avait des enveloppes à leur nom.

La situation n'était plus contrôlée par le Président Gilles Milot qui ne notait pas les anomalies constatées par chaque équipe. Devant l'imbroglio puisque les enveloppes ne comportaient pas le cachet de l'huissier avec la date de réception, et que plus le temps passait, plus les choses devenaient compliquées, Madame Christine Debret demandait à la commission des élections de faire

procéder au dépouillement sans terminer la vérification. Ce qui fut accepté par la commission des élections. Pendant que les scrutateurs procédaient au dépouillement, Messieurs Milot et Chardon rédigèrent une tentative d'explication sur ces 21 enveloppes supplémentaires. Ce document manuscrit recto/verso fut signé par l'ensemble des scrutateurs, avant la fin du dépouillement pour certains*. Les résultats furent très serrés donnant une importance particulière à ces 21 enveloppes supplémentaires suspectes.

Ces anomalies constatées pendant le huis-clos n'ont pas été annoncées publiquement par le Président de la Commission des élections avant la proclamation des résultats.

Nous demandions début Juillet au Président de la Commission des élections de nous donner copie intégrale du Procès Verbal de dépouillement et du Procès Verbal de l'huissier. Celui-ci nous a adressé copie des deux documents le 17 juillet 2010.

Nous eûmes alors la surprise de constater que, sur cette copie, le listing de l'huissier comportait 698 votants soit 18 de plus que sur le document original, se décomposant ainsi :

- 2 votants rajoutés sur la page 6
- 7 votants rajoutés à la main
- 9 votants sur un listing dactylographié supplémentaire.

Ce listing n'est pas le même que celui utilisé lors du dépouillement par 15 personnes dont Gilles Milot lui-même, comme vérificateur.

* *Le document rédigé par Messieurs Chardon et Milot ne figure plus aux minutes de la commission des élections !*

Si une quelconque tricherie ou erreur a eu lieu, l'annulation des élections s'impose. Des tricheurs n'auraient pas leur place parmi nous !



Jimmy Leclercq

Le point sur élevage, métissage, tests, qualité...

Confrontés au problème du métissage occulte, uniquement pratiqués par quelques éleveurs spécialisés dans les Fields-trial (*les concours*),

l'acquéreur d'un chiot se pose logiquement un certain nombre de questions :

- A qui faire confiance ?
- Comment reconnaître un éleveur hypocrite (celui qui dit être contre le métissage occulte mais qui se précipite à la saillie d'un géniteur douteux, quatr'œillet par exemple) ?
- Doit-on suspecter tous les éleveurs spécialisés dans le Field-trial ? Doit-on rejeter tous les champions de Field-trial ?
- Comment s'y retrouver pour acquérir un Griffon Korthals dont on soit sûr des origines, puisqu'on l'a vu, le simple fait d'avoir des papiers aujourd'hui ne suffit plus à garantir les origines ?

et les éleveurs aussi se posent des questions :

- Comment puis-je donner confiance aux acquéreurs ?
- Cet étalon présente-t-il toutes les garanties d'authenticité ?
- Vais-je avoir plus de difficultés pour vendre mes chiots mâles ?
- Faut-il prendre un étalon issu des Fields-trials ?
- Les étalons champions de beauté vont-ils « prendre le dessus » ?

Pourtant la réunion des attentes de ces deux agents économiques, que sont l'acquéreur et l'éleveur (particulier ou professionnel) est simple :

il suffit de créer une filière qualité labellisée, c'est-à-dire un regroupement d'éleveurs particuliers ou professionnels volontaires qui s'engagent à :

- Faire radiographier tous leurs géniteurs dans le cadre de la lutte contre la dysplasie. **Label du lecteur officiel.**
- Faire tester tous leurs géniteurs pour la détermination de leur identification ADN en autorisant son utilisation. **Label du laboratoire.**
- Faire établir le certificat de parenté de tous leurs géniteurs dans le cadre de la lutte contre le métissage occulte. **Label du laboratoire.**
- Faire tester sur le Locus K tous leurs géniteurs dans le cadre de la lutte contre les tricolores. **Label du laboratoire.** (Ce qui ne veut pas dire ne faire reproduire que des chiens KB -KB, comme d'aucun veulent le faire croire !)

Il existe actuellement des éleveurs particuliers qui se sont inscrits dans cette démarche qualité. Il faut, par une communication adaptée, mettre en relation ces acquéreurs désireux d'authenticité et ces éleveurs désireux de produire authentique.

C'est ce que nous avons entrepris de faire au sein de l'association 3AGK, au travers de son site internet et dans le cadre de journées de communication « découverte du Griffon Korthals Authentique à la chasse » en partenariat avec des associations de chasse, la première étant programmée le 4 septembre 2010 aux Domaines des Chassagnes, à Saint Sornin-Leulac en Haute Vienne.

Grâce à cette filière qualité labellisée, la notion de Field-trial passe au second plan, il ne subsiste alors, que des chiens aux origines certifiées, **ce qui devient le premier critère de sélection**, dans un climat de confiance restaurée, ouvert à tous les chiens sans exception, Field-trial ou pas. Les Fields-trials sans garantie d'authenticité des chiens qui y sont présentés et sans connaissance de leur caractéristique sur le Locus K, sont les vecteurs potentiels des changements dans le type que nous observons.

La politique du Club qui consiste à ne mettre en avant que les chiens de Field-trial, met en danger la race dans son ensemble. Il ne s'agit pas de faire un virage à 180 degrés et de bannir les chiens de Field, ce serait aussi une très grave erreur, il s'agit uniquement de s'assurer de l'authenticité des chiens et de leur filiation. Dans l'organisation actuelle de notre Club il manque un « palier », une épreuve accessible à tous, nécessitant peu de moyen pour y participer, une épreuve humaine où les passions vont pouvoir s'exprimer pour tisser les liens nécessaires à une vie associative pérenne, à travers la mise en relation des différents acteurs. Nous tentons de palier à cette carence.

Utiliser le test sur le Locus K une fois que le problème est là, c'est trop tard, la dissémination est faite, et dans quelques années si nous ne faisons rien le pourcentage de chiens KB-ky qui est actuellement d'environ 30% -ce qui n'est pas négligeable-, arrivera à 70%., et celui des tricolores suivra inévitablement pour atteindre 10 à 15% ou plus encore. Il faut lancer dès maintenant une campagne de sensibilisation sur le test sur le Locus K, sur l'ensemble du cheptel.

Jimmy Leclercq

